

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 30 JUIN ET 07 JUILLET 2024

FICHE INFORMATION AUX CANDIDATS

Tirage au sort pour l'attribution des emplacements d'affichage électoral : le dimanche 16 juin 2024 à partir de 18h15, salle Hermione à la Cité administrative Duperré, 5 place des Cordeliers à La Rochelle.

Documents ne pouvant pas être transmis lors du dépôt des candidatures :

La déclaration de rattachement à un parti ou groupement politique en vue de la répartition de la première fraction de l'aide publique, ainsi que la déclaration de rattachement à un parti ou groupement politique, devront nous être transmis jusqu'au dimanche 16 juin 2024 18h à l'adresse : pref-elections@charente-maritime.gouv.fr

Date de la campagne électorale :

1^{er} tour : du lundi 17 juin 2024 à zéro heure au vendredi 28 juin 2024 à minuit.

2nd tour : du lundi 1er juillet 2024 à zéro heure au vendredi 05 juillet 2024 à minuit.

Adresse de livraison par les candidats des bulletins de vote et circulaires

Pour le premier tour :

Adresse de livraison : KOBA - ZA du Courneau - BAT B1- 5 Avenue de Guitayne - 33610 CANEJAN

Les documents devront être livrés avant le mardi 18 juin 2024 à 18h.

Pour le second tour :

Adresse de livraison : KOBA - ZA du Courneau - BAT B1- 5 Avenue de Guitayne - 33610 CANEJAN

Les documents devront être livrés avant le mardi 02 juillet 2024 à 18h.

Quantités de documents remboursables :

Les quantités de documents de propagande à fournir par les candidats et pouvant faire l'objet d'un remboursement :

- Circulaires à faire imprimer (nombre d'électeurs majoré de 10%)
- Bulletins de vote à faire imprimer (nombre d'électeurs x 2 majoré de 10%)

Circonscription	Nombre d'électeurs	Circulaires à livrer	Bulletins de vote à livrer	Nombre d'emplacements de panneaux d'affichage
1ère circonscription	111828	123011	246022	88
2ème circonscription	113505	124856	249711	136
3ème circonscription	83713	92084	184169	208
4ème circonscription	94507	103958	207915	204
5ème circonscription	120225	132248	264495	189

Plafonds de dépenses des comptes de campagne :

Populations légales des circonscriptions législatives au 1^{er} janvier 2021

Source : Insee, recensement de la population 2021 et recensements généraux des COM

Plafonds de dépenses élections législatives 2024					
Code dpt	Code circ.	Nom de la circonscription	Population municipale	Plafond de dépenses électorales	Plafonds de remboursement forfaitaire
17	01	Charente-Maritime – 1 ^{ère} circonscription	144 325	75 157 €	35 700 €
17	02	Charente-Maritime – 2 ^{ème} circonscription	147 887	75 831 €	36 020 €
17	03	Charente-Maritime – 3 ^{ème} circonscription	107 934	68 280 €	32 433 €
17	04	Charente-Maritime – 4 ^{ème} circonscription	117 989	70 180 €	33 335 €
17	05	Charente-Maritime – 5 ^{ème} circonscription	143 269	74 958 €	35 605 €

Les comptes de campagne des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 devront être déposés à la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP) au plus tard le **6 septembre 2024**.

Les comptes seront à déposer ou à adresser à la Commission par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) sous format papier.

L'ensemble des informations actualisées seront mises en ligne sur le site internet de la préfecture de la Charente-Maritime > Actions de l'État > Citoyenneté-Elections > Elections > Elections politiques > Elections législatives 2024, via le lien suivant : <https://www.charente-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Citoyennete-Elections/Elections/Elections-politiques/Elections-legislatives-2024>